



## Zoom : les asperges d'Alsace

**Chiffre clé : 400 ha d'asperges en production pour 250 producteurs en 2010**

La saison 2015 des asperges s'achèvera d'ici la mi-juin. Légume emblématique de la région, cultivé par beaucoup de petits producteurs, la production d'asperges tend néanmoins à se spécialiser. Les circuits courts, et notamment la vente directe, restent une voie privilégiée de commercialisation locale, appuyée par une démarche active de promotion de l'asperge d'Alsace.

Destinée principalement au marché local, l'asperge d'Alsace constitue 7,5% de la production française sur les cinq dernières années. Elle se place, avec Midi-Pyrénées, derrière l'Aquitaine (26% de la production), le Languedoc Roussillon (16%) et la région Centre (10%).

### De la diversification à la spécialisation

En 2000, l'Alsace comptait 350 producteurs d'asperges pour une surface d'environ 270 ha. En 2010, ils ne sont plus que 250 producteurs pour 400 ha en production. En dix ans, la surface moyenne par exploitation a doublé et atteint 1,5 ha. Les deux tiers des producteurs ont cependant moins d'un hectare d'asperges tandis que les vingt plus grands cultivent la moitié de la surface totale. Ces derniers ont poursuivi leur agrandissement entre 2010 et 2015 avec une progression d'environ 15% des surfaces.

Le Bas-Rhin représente les trois quarts des producteurs et des surfaces en asperges. Ils se concentrent au nord et à l'ouest de Strasbourg, principalement dans les limons loessiques légers de la plaine du Rhin. Les surfaces haut-rhinoises ont doublé en dix ans avec une part de grands producteurs (>5ha) légèrement supérieure à celle du Bas-Rhin (9% contre 7%). En 2010, un quart des producteurs d'asperges bas-rhinois et plus de la moitié des haut-rhinois irriguaient les légumes (asperge ou autre). Ces irriguants avaient respectivement 46% et 62% des surfaces en asperge.

Un peu plus de la moitié des producteurs d'asperges n'a pas d'autre légume (hors pomme de terre) et détient près de la moitié des surfaces en asperges. Il s'agit majoritairement d'exploitations spécialisées grandes cultures, les autres ont des orientations très diverses. Environ 20% des producteurs cultivent un nombre restreint de légumes, surtout fraises et oignons, en plus de l'asperge. Ces producteurs ont 28% des surfaces d'asperges. Enfin, les 27% de producteurs plus diversifiés en légumes et les maraîchers valorisent un quart des surfaces d'asperges.

### Une filière structurée autour de la vente directe

Production traditionnelle de la région, cultivée depuis près de 150 ans, l'asperge blanche demeure plébiscitée par les consommateurs alsaciens. La commercialisation par circuits courts est très répandue et concerne, à des degrés divers, près de 90% des producteurs. C'est la vente directe à la ferme qui est le plus pratiqué pour les deux tiers des producteurs. La vente sans intermédiaire aux distributeurs ou aux restaurateurs existe également. Quelques producteurs développent aussi actuellement une offre touristique autour de l'asperge.

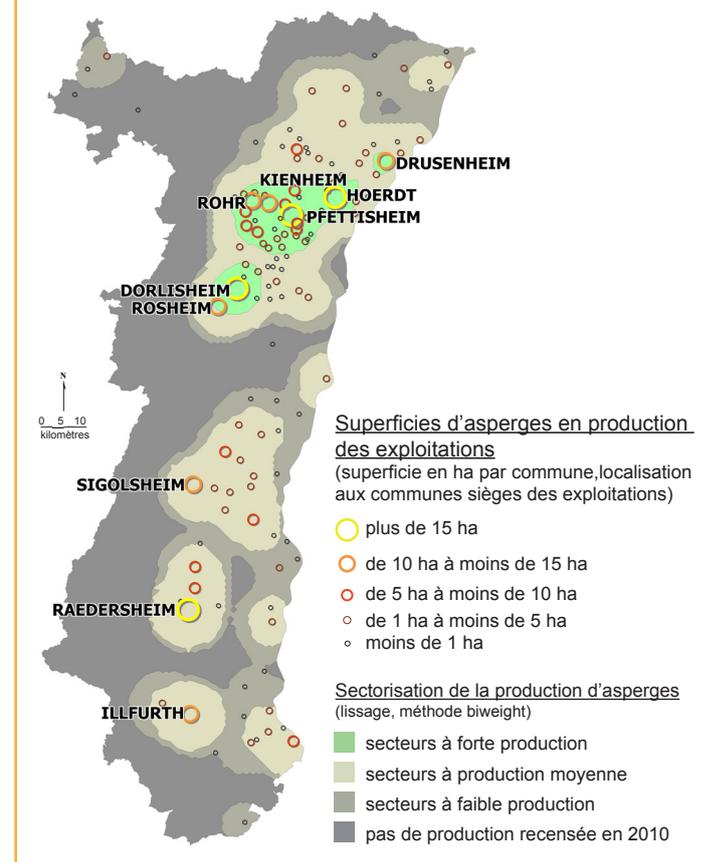
Dans le Bas-Rhin, plus de la moitié du chiffre d'affaires des asperges est réalisé via les circuits courts pour un quart des producteurs et des surfaces. Dans le Haut-Rhin, la prédominance des circuits courts concerne 40% des producteurs et 35% de la surface en asperges (source : recensement agricole 2010). Cette différence est liée à la présence dans le Bas-Rhin de la coopérative de Hoerdt et Lampertheim, structure historique de la production d'asperges en Alsace, qui compte 48 producteurs en 2015. Elle commercialise entre 15 et 25% de la production bas-rhinoise selon les années. Les producteurs alsaciens se sont également regroupés au sein de l'association pour la promotion de l'asperge d'Alsace créé en 1992 afin de maîtriser et améliorer la communication auprès du consommateur local. Les membres de l'association, 37 producteurs et la coopérative de Hoerdt

et Lampertheim, sont identifiés par un visuel commun, garant du respect d'un cahier des charges relatif au mode de production et au conditionnement de l'asperge. Avec près de 200 ha engagés dans toute l'Alsace, l'association concerne la moitié de la production régionale.

### Une saison 2015 satisfaisante

La campagne asperge 2015 a démarré à la mi-avril, date habituelle après deux années atypiques, l'une très tardive, l'autre très précoce. La production de cette année devrait être un peu inférieure à celle de 2014 estimée à 3,3 tonnes / ha, la moyenne alsacienne sur 15 ans étant de 3,6 tonnes/ha. Ce sont les nuits froides du mois de mai qui semblent avoir limité le rendement en réduisant le poids moyen des turions. La qualité est par contre au rendez-vous avec des asperges peu déformées du fait d'une bonne structure du sol. L'offre non excessive en asperges, mais régulière, a permis une bonne adéquation avec la demande locale. Les prix se sont maintenus sur toute la période autour de 6 à 8,5 €/kg (prix détail hors promotion, calibre 16+). Les prix des asperges allemandes demeurent inférieurs de 20 à 40% à ceux de l'asperge d'Alsace. Mais la production d'Outre-Rhin a été soumise aux mêmes conditions climatiques ce qui a limité la concurrence sur le marché régional.

### Superficies des asperges d'Alsace en 2010



# Productions végétales

## Une météo propice au développement des cultures

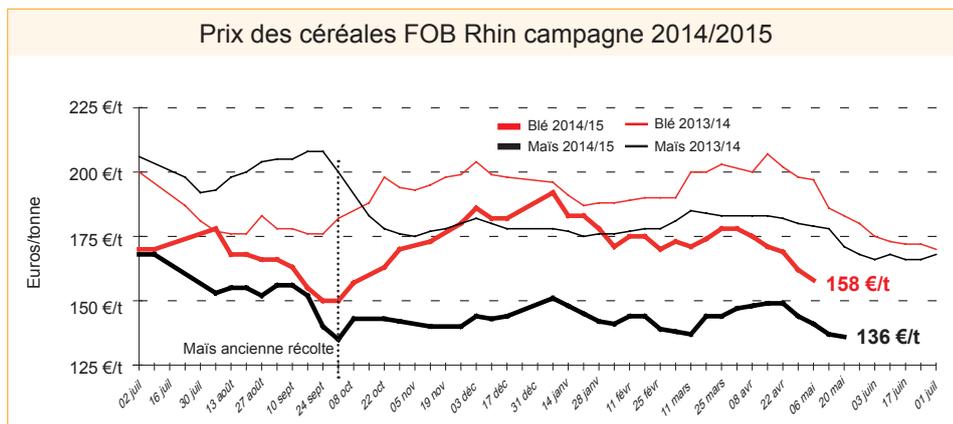
L'hiver 2014/2015 n'a pas connu de températures négatives excessives ce qui a été favorable aux cultures implantées à l'automne. Alors que les précipitations de janvier ont été supérieures à la moyenne mensuelle, février et mars se caractérisent par un déficit hydrique marqué. Février, mars et avril ont été plutôt secs et froid, avec un fort ensoleillement en mars, qui s'est poursuivi en avril. Ces conditions ont été bénéfiques aux cultures d'hiver qui se développent bien. Le mois de mai a été propice à une bonne implantation des cultures de printemps. Les irrigations ont débuté vers la fin mai dans le Haut-Rhin pour pallier un déficit hydrique accentué par des vents réguliers.

## Le point pour les céréales

La floraison des blés d'hiver est terminée. Les potentiels de rendements sont bons mais resteront dépendants d'éventuels coups de chaleur lors de la phase de remplissage du grain. Les maïs sont au stade huit à dix feuilles, pour l'instant et malgré la faible pluviométrie enregistrée, il n'y a pas d'effet de sécheresse sur les feuilles. Le cours du maïs, marché FOB Rhin, est à 136€/tonne. Ce niveau bas est à l'image des marchés mondiaux et s'explique par des estimations de récolte optimistes dans les plus gros pays producteurs (40% de la production mondiale pour les Etats-Unis) et par une présence moindre des acheteurs.

## La betterave se porte bien

L'alternance de beau temps et de températures fraîches a favorisé le développement de la culture ainsi que l'apparition de nouvelles adventices, telle l'Arroche, plus difficile à maîtriser. Les opérations de désherbage sur la betterave se sont effectuées de manière groupée. Un épisode de gel début avril a entraîné une



Source : FranceAgriMer

Collecte de céréales et oléo-protéagineux

Collecte 2014/2015 (en tonnes)	Cumul du 01 juillet 2014 au 30 avril 2015			N - 1	Évolution 2014 / N-1
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace		
Blé	188 630	126 720	315 350	313 090	+1%
Orge	6 390	3 150	9 540	6 770	+41%
Seigle	130	90	220	565	-61%
Avoine	310	300	610	470	+30%
Triticale	1 190	875	2 065	1 740	+19%
Maïs	752 730	622 170	1 374 900	1 096 180	+25%
Sorgho		1 920	1 920	5 330	-64%
Total céréales	949 380	755 225	1 704 605	1 424 145	+20%
Colza	8 230	4 460	12 690	9 630	+32%
Tournesol	700	10	710	950	-25%
Soja	990	4 700	5 690	4 580	+24%
Pois	35		35	20	+75%
Total oléoprotéagineux	9 955	9 170	19 125	15 180	+26%

Source : FranceAgriMer

perte comprise en moyenne entre 5 000 et 10 000 plants à l'hectare. En général, le betteravier sème sa parcelle afin d'obtenir 100 000 plants à l'hectare. Fin avril, un épisode pluvieux a inondé entre 30 et 40 hectares, mais les betteraves étaient suffisamment développées pour limiter les resemis à moins

d'une dizaine d'hectares. Au 20 mai, la betterave se situait entre le stade 12 à 14 feuilles et la couverture. Début juin, toutes les surfaces en betteraves sont couvertes. Les résultats des premiers prélèvements permettant d'estimer le rendement seront connus le 25 juin.

## Une population de sangliers difficile à réguler

Actuellement, c'est la période d'adjudication des lots de chasse communaux en Alsace-Moselle. Les baux de location sont conclus pour une durée de neuf ans, de 2015 à 2024. Certaines communes n'ont pas encore trouvé preneur comme par exemple dans le canton de Sainte-Marie-aux-Mines dans le Haut-Rhin. C'est aussi le cas dans le secteur de Hoerdtdans le Bas-Rhin du fait d'une concentration de superficie d'asperges, production à forte valeur ajoutée. En l'absence de preneur d'un lot, la réglementation permet d'autoriser, par arrêté préfectoral, les lieutenants de l'ovier de intervenir afin de réguler la population de la faune sauvage (sanglier...) et ainsi de réduire les dégâts aux cultures.

La baisse des dégâts occasionnés aux parcelles agricoles certaines années serait liée au travail de sensibilisation auprès des chasseurs. En 2014, 1 803 hectares de terres agricoles alsaciennes

avaient fait l'objet d'une compensation par l'intermédiaire du fond d'indemnisation des sangliers, à hauteur de 1,7 millions d'euros, soit la moitié des montants versés en 2010.

## Évolution des superficies agricoles impactées par des dégâts de sangliers en Alsace



Sources : DDT 67 et 68

# Viticulture

## Une floraison bien engagée

Excepté dans les parcelles précoces où la floraison a débuté depuis quinze jours, le vignoble alsacien est au stade phénologique boutons floraux séparés à début floraison. Les températures relativement fraîches du mois de mai entraînent un développement lent de la vigne, qui va s'accélérer avec les températures estivales annoncées sur la première quinzaine de juin. Les fortes chaleurs risquent de perturber les jeunes plants, ce qui pourrait nécessiter leur irrigation. Le risque de stress hydrique concerne particulièrement les parcelles situées sur les alluvions, comme dans le secteur de Scherwiller. Les parcelles de vigne situées dans les terres plus lourdes sur les coteaux sont moins exposées.

L'état sanitaire du vignoble était jugé satisfaisant jusqu'aux épisodes pluvieux de la mi mai. La présence de mildiou et d'oidium a été relevée, de manière plus prononcée pour ce dernier selon les secteurs. Les traitements doivent se poursuivre de manière régulière. Le stade pré floraison et floraison est un passage délicat.

Un épisode de grêle causant des dommages très importants

## Mercuriales des vins d'Alsace à la propriété

Prix moyen en €/l	Cumul provisoire campagne 2014/2015 Transaction en vrac		
	Campagne N-1 du 01 déc.2013 au 15 mai 2014	Campagne en cours du 01 déc.2014 au 15 mai 2015	Évolution 2014-2015/ 2013-2014
<b>Sylvaner</b>	1,56	1,68	+8 %
<b>Pinot gris</b>	2,65	2,98	+12 %
<b>Pinot blanc</b>	1,81	1,99	+10 %
<b>Riesling</b>	1,96	2,22	+13 %
<b>Gewurztraminer</b>	3,35	3,87	+16 %

Source : CIVA

a eu lieu le 11 mai sur le ban de Dambach la Ville, une soixantaine d'hectares de vignoble a été touchée.

# Productions animales

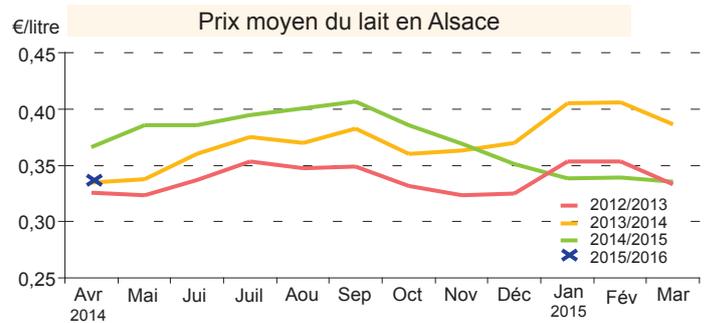
## Situation laitière

Livraison (milliers d'hl)	Mars 2015	Évolution mars 2015/ mars 2014	Cumul campagne avril 2014 à mars 2015	Évolution cumul camp 2014/2015 par rapport à 2013/2014	Avril 2015	Évolution avril 2015/ avril 2014
Bas-Rhin	193	+2,3%	20 875	+5,4%	188	+2,8%
Haut-Rhin	100	-2,2%	11 244	+4,6%	99	-2,1%
<b>Alsace</b>	<b>293</b>	<b>0,7%</b>	<b>32 119</b>	<b>+5,1%</b>	<b>287</b>	<b>+1,1%</b>

Sources : enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer - extraction du 29 mai 2015

**E**n mars 2015, 293 milliers d'hectolitres ont été produits en Alsace, en hausse de 12% par rapport au mois précédent. En parallèle, le prix moyen payé aux producteurs alsaciens recule légèrement, il est de 336€/1 000L en mars 2015, soit -3€/1 000L par rapport à février 2015 mais de -15% par rapport à mars 2014, période durant laquelle le prix était soutenu par la demande asiatique.

En avril 2015, les livraisons de lait sont en légère baisse par rapport au mois précédent, à l'image des trois dernières années, mais en légère hausse par rapport à avril 2014. Le prix moyen alsacien est



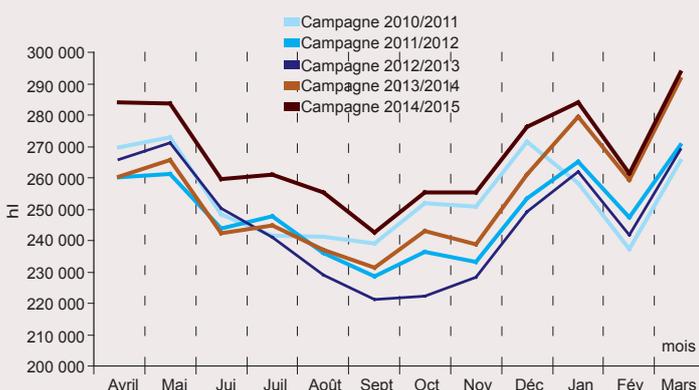
Sources : enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer - extraction du 29 mai 2015

à 336€/1 000L avec des disparités entre les deux départements, une différence de +38€/1 000L en faveur des producteurs bas-rhinois par rapport aux haut-rhinois.

**L**es ensilages d'herbe ont débuté fin avril et se sont poursuivis jusqu'à mi-mai. Ils ont généralement pu se réaliser au stade optimal de qualité et les rendements sont corrects.

La production d'herbe cumulée au 20 mai est, d'après l'indice ISOP (Information et Suivi Objectif des Prairies), supérieure à la pousse enregistrée lors de la période de référence.

Production mensuelle laitière alsacienne sur cinq campagnes laitières

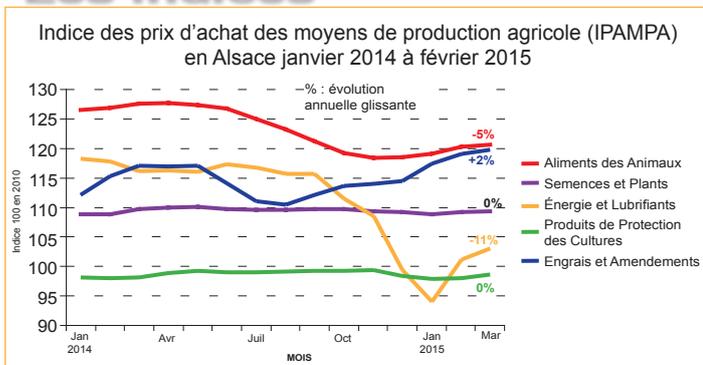


Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer

## La campagne 2014/2015 : des volumes et un prix moyen pondéré élevés

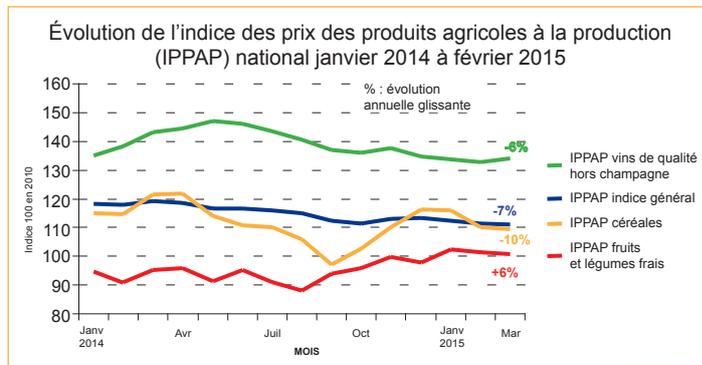
La dernière campagne laitière contingentée a été particulièrement dynamique, en hausse de +5,4% par rapport à la campagne précédente. Le volume total produit sur la campagne 2014/2015 par le cheptel laitier alsacien est de 3 211 milliers d'hectolitres, un volume jamais atteint sur les cinq dernières campagnes laitières. Le prix moyen alsacien pondéré pour cette campagne est de 370€/1 000L, comparable au prix moyen pondéré de la campagne 2013/2014 qui est de 371€/1 000L. Les prix ont été soutenus jusqu'en septembre 2014 avant de subir une baisse continue jusqu'à janvier 2015. Le prix moyen pondéré de deux dernières campagnes demeure cependant supérieur aux trois campagnes précédentes.

# Les indices



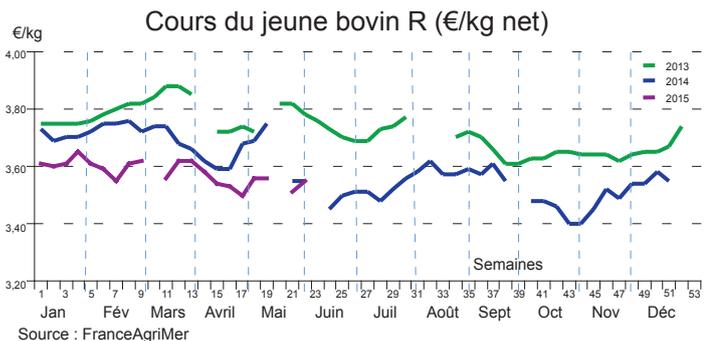
Source : SSP

L'indice de l'énergie et des lubrifiants est en hausse de 2 points entre février et mars 2015, mais en baisse de 11% par rapport à mars 2014

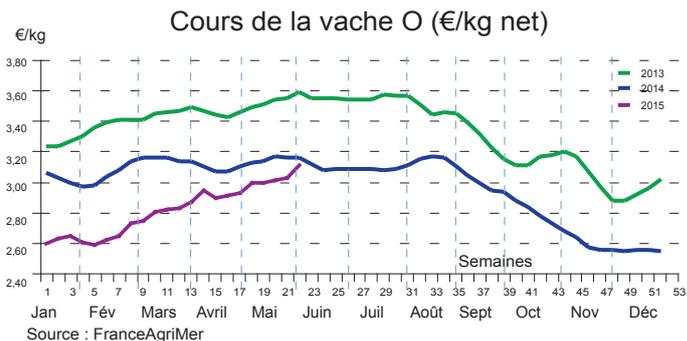


Source : INSEE

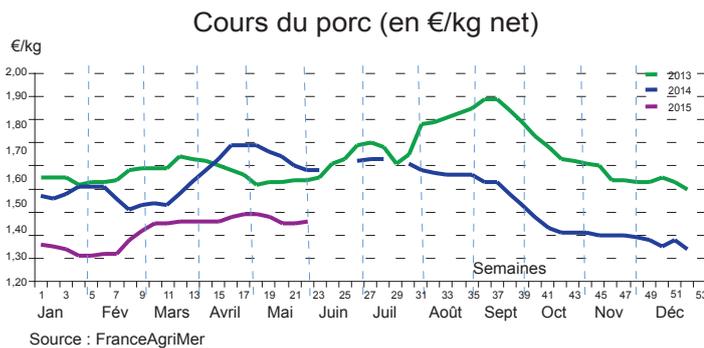
## Cotations animales et abattages



Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer

### Cotations des gros bovins - Région Est

en €/kg net	Moyennes Mensuelles				Moyenne Annuelle N-1 2014 jan à déc	Moyenne en cours 2015 jan à mai
	Avril 2015	Évol 2015/14	Mai 2015	Évol 2015/14		
Boeuf R	3,76	-4,1 %	3,79	-4,1 %	<b>3,87</b>	<b>3,78</b>
Vache O	2,94	-4,9 %	3,04	-3,5 %	<b>2,98</b>	<b>2,82</b>
Jeune Bovin R	3,54	-2,2 %	3,54	-2,7 %	<b>3,59</b>	<b>3,58</b>

Source : FranceAgriMer

### Activités des abattoirs alsaciens

en tonnes	avril 2015	Évol avr 2015/avr 2014	cumul janv à avr 2015	Évol cumul/N-1
<b>Gros bovins</b>	<b>671</b>	<b>-11%</b>	<b>2 946</b>	<b>-1%</b>
<i>dont - Vaches</i>	140	+5%	687	+20,5%
- Taurillons	315	-17%	1 359	-11%
- Génisses	179	-17%	474	-1,5%
<b>Veaux</b>	<b>32</b>	<b>-11%</b>	<b>144</b>	<b>+3,6%</b>
<b>Porcs Charcutiers</b>	<b>1 004</b>	<b>+7%</b>	<b>4 153</b>	<b>+3%</b>
<b>Poulets et coquelets</b>	<b>1 012</b>	<b>-1%</b>	<b>3 972</b>	<b>-0,5%</b>

Sources : SSP, Enquête mensuelle « Abattages grands animaux » Diffaga

Le cours de la vache O progresse toujours et atteint 3,11€/ kg la dernière semaine de mai, un niveau similaire à celui de l'année passée pour la même période. Le prix du porc demeure bas, en retrait de -13% par rapport à fin mai 2014, il se situe à 1,36€/kg. La petite amélioration des cours amorcée début avril, stimulée par les préparatifs de la saison des grillades a été limitée par la météo pluvieuse de mai.

Les abattages de porcs charcutiers ont été très dynamiques en avril avec 1 004 tonnes, soit +7% par rapport à 2014. Ce volume s'explique par une anticipation des jours fériés du mois suivant et par des offres promotionnelles sur les pièces de porcs dans les rayons des grandes et moyennes surfaces.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique d'Alsace

14, rue du Maréchal Juin – CS 31009 – 67070 STRASBOURG Cedex  
Téléphone : 03 69 32 51 47 – Télécopie : 03 69 32 51 45  
E-mail : [srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr)

Pour plus d'informations : site Internet Agreste [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
site Internet DRAAF [www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : **Éric MALLET**  
Rédacteur en chef : **Claude WILMES**  
Rédaction : **Dominique ORTH, Marilyne MUNSTER, Mélanie VERGNON**  
Contribution : **Philippe SIGRIST (Cara), Cécile ALPY (Sreaf), Michel BONNET (RNM)**  
Composition et Impression : **SRISE Alsace**  
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1281-3370- Prix : **2,50 €**

Juin 2015

N° 89